



## Pro Musicis - Prix International - Paris - Octobre 2019

### Règlement du Concours

Présidente du Jury : Mme Claire Désert

**1. Le Prix International Pro Musicis** est décerné à des artistes déjà confirmés qui démontrent à un Jury de Professionnels présidé par Madame Claire Désert, pianiste-concertiste et professeur au CNSM, les aptitudes suivantes :

- Une technique indispensable qui se fonde sur une sensibilité et une culture musicale pouvant s'étendre à tous les styles du répertoire,
- Une aptitude à communiquer aisément avec le public,
- Une disposition à partager généreusement leur talent avec les publics moins favorisés dans les concerts dits de Partage : enfants et adultes handicapés ou en souffrance, personnes âgées, etc.
- Un potentiel, prouvé par des enregistrements, pour une carrière à niveau international.

**2. Le Prix International Pro Musicis 2019** est ouvert aux artistes qui ont déjà une expérience du concert public, dans les disciplines suivantes :

- **piano solo**
- **duos : violon-piano ; violoncelle-piano ; clarinette-piano ; hautbois-piano ; flûte et harpe**
- **trios : piano-violon-violoncelle**
- **voix-piano**

**3. Age maximum : 35 ans au 31 décembre 2019** pour les solistes, et chaque membre de duos ou trios.

**4. Inscriptions et épreuves.** Les dossiers complets, comprenant formulaire d'inscription et enregistrements publics (cf. page 3), devront parvenir au siège de Pro Musicis avant le 15 juin 2019. Suite à cela le Jury sélectionnera les candidats à la finale, qui seront informés par mail au plus tard le lundi 16 septembre.

Les épreuves finales se dérouleront fin octobre 2019 au CRR du 8<sup>ème</sup> arrondissement à Paris.

**5. Programme pour les finales :** chaque concurrent sélectionné devra présenter au Jury un programme composé de 6 œuvres ou mouvements différents (par ex. un mouvement de sonate, mais pas deux de la même) représentant un total d'au moins une heure de musique, selon la répartition suivante :

- une œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle
- une œuvre de musique française
- une œuvre postérieure à 1950
- trois œuvres au choix.

Les concurrents devront faire figurer ce choix sur le bulletin d'inscription. Les candidatures sans programme ne seront pas prises en considération.

**6. Récompenses : Chaque Lauréat (soliste ou ensemble) recevra une indemnité de 1.000 €** et se verra offrir un concert public rémunéré qui sera jumelé avec deux Concerts de Partage donnés à titre gracieux pour des enfants ou adultes handicapés, personnes âgées, et d'une manière générale toute personne en situation de souffrance morale ou physique. Ces concerts auront lieu à Paris, également parfois au Liban, avec en outre possibilité pour les solistes d'être invités par la Fondation Pro Musicis Etats-Unis à New York.

**Note importante : Outre les épreuves instrumentales, les candidats seront soumis, au cours de la finale, à une épreuve de communication au cours de laquelle ils devront démontrer au Jury leur capacité à communiquer avec un public de Partage, soit en présentant leur instrument, soit en présentant certains aspects des œuvres jouées, ou tout autre moyen à leur convenance en relation avec le programme présenté et le public de Partage.**

<b>PRIX INTERNATIONAL PRO MUSICIS - FORMULAIRE D'INSCRIPTION</b>
--

**A retourner dernier délai avant le 15.06.2019**

- **NOM\*** (voir note \* p.3)
- **Prénom :**
  
- Instrument ou groupe (nom de l'Ensemble et instruments)
  
- Adresse
  
- Avez-vous un site Web, une page Facebook ? Leurs adresses :
  
- Tél. portable Adresse courriel :
  
- Date et lieu de naissance : Nationalité :
  
- Formation musicale (Institutions, années, professeurs, diplômes obtenus)
  
- Récompenses, Prix (Noms et années)
  
- Expérience de concert (depuis 3 ans, indiquer salles, villes, et dates)
  
- Engagements actuels (idem)
  
- Êtes-vous actuellement sous contrat d'exclusivité avec un Agent ?
- Si oui, lequel ?
- Programme proposé dans votre CD/DVD (préciser le minutage de chaque œuvre)
  
- Comment avez-vous connu le Prix International Pro Musicis ?
  
- Merci d'indiquer les raisons pour lesquelles vous vous portez candidat(e) au Prix International Pro Musicis

- Merci de décrire votre vision personnelle de la mission de Partage de Pro Musicis, ce qu'elle peut vous apporter et apporter au public du Partage. (*Question éliminatoire en l'absence de réponse crédible*)
- Avez-vous un engagement associatif, un hobby ? Lesquels ?

Signature :

Date :

(\*) Dans le cas d'un ensemble, merci de remplir une fiche par membre et de grouper l'envoi.

**NB : Si vous avez des questions : [prixpromusicis@orange.fr](mailto:prixpromusicis@orange.fr)  
Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.**

---

**Pour présenter sa candidature :**

Remplir le formulaire ci-dessus ou le télécharger sur le site [www.promusicis.fr](http://www.promusicis.fr), sous le menu "Téléchargement". L'envoyer avant le 15 juin 2019 à Pro Musicis, 49 rue Héricart 75015 Paris, accompagné de deux CD ou deux DVD ou clés USB (pas de lien Internet SVP) d'un enregistrement public d'un récital ou concert récent, et d'un chèque non remboursable de 50 euros, destiné à couvrir les frais d'organisation du concours. Un accusé de réception vous sera adressé par mail.

**Règles d'envoi des enregistrements sous DVD ou CD**

- Deux copies intégrales d'un enregistrement public de haute qualité d'un récital récent (moins d'un an). Pas de répertoire obligé, au choix de l'artiste, mais suffisamment varié pour donner une idée complète.
- Tous les DVD, CD ou clés USB doivent être clairement identifiés, sur le support même, par le nom et l'instrument du candidat. Ils seront retournés s'ils sont accompagnés d'une enveloppe retour dûment affranchie. Il pourra être demandé aux concurrents d'indiquer les coordonnées d'un témoin de référence professionnelle reconnue si le comité de sélection éprouve quelque doute que ce soit sur l'authenticité des documents fournis.
- La jaquette du disque doit indiquer avec précision la date et le lieu d'enregistrement ainsi que la liste détaillée avec numéro de plage, nom du compositeur et titre de l'œuvre.
- **Attention aux enregistrements défectueux qui sont un risque d'élimination, dans la mesure où ils peuvent gravement desservir l'interprète. Ce fut malheureusement le cas pour certains candidats des années récentes.**
- Nous attirons l'attention des candidats étrangers sur les problèmes de compatibilité de lecture de leurs supports d'enregistrements avec les standards France : plusieurs candidats des concours antérieurs n'ont pu être écoutés pour cette raison.

**Relevé d'identité bancaire Pro Musicis**

**SG PARIS MESSINE (03360) 113 BD HAUSSMANN 75365 PARIS - F**

Code banque Code guichet N° compte Clé RIB

**30003 03183 00050097041 23**

IBAN: **FR76 3000 3031 8300 0500 9704 123**

BIC-ADRESSE SWIFT: **PRO MUSICIS SOGEFRPP**